



SSIAP 3 _ Remise à niveau

Service de sécurité incendie – Assistance à personnes

Objectif :

- S'assurer du maintien et des connaissances théoriques et pratiques liées aux ERP et IGH dans le domaine de la sécurité incendie et d'exploiter un PC de sécurité et mettre en œuvre les différentes procédures d'intervention et de protection des personnes et des biens

Public et Prérequis :

- Agents de service de sécurité incendie SSIAP 3, ERP 3 ou IGH 3 ayant la date de validité du diplôme dépassé (+ de 3 ans).
- Certificat de SST ou équivalent à jour
- Certificat médical de moins de 3 mois

Aptitude et compétences :

- Conseiller le chef d'établissement
- Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours
- Gérer le budget du service

Méthode pédagogique :

- Théorie : exposés – débats avec supports audiovisuels
- Pratique : études de cas.

Evaluation / Examen :

- La présence à l'ensemble des séquences programmées à la remise à niveau
- Evaluation du formateur tout au long de la formation

Autorisation d'exercice :

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Centre d'examen agréé par la BSPP

N° d'agrément N°093-0042



Durée :

35 heures _ 5 jours

Nombre de stagiaires :

15 maximum

Délai d'accès :

1 à 4 semaines selon les places disponibles

Validation :

Attestation de remise à niveau ou Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris si IGH/ERP

Dates :

Disponibles sur le site internet ou sur demande

Accessibilité :

- **Formation en inter :**

11/15 Avenue de la Résistance
93100 Montreuil



- **Formation en NTRA :**

Paris/IDF et province sur demande

Tarif : 590€

Multi stagiaires et INTRA :

Possibilité sur demande, nous consulter

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Moyens pédagogiques :

- Ecran tactile interactif - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants
- Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement ; clapets coupe-feu équipés
- Extincteurs (eau, poudre, Co2), RIA, Tête d'extinction automatique à eau.
- Enregistreur des évènements.
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents, Appareils émetteurs-récepteurs, modèle de points de contrôle de ronde, SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, volet de désenfumage, un clapet coupe-feu, aire de feu
- Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement), téléphone, registre de prise en compte des évènements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, films/vidéo
- Ouvrages J.O. ERP et IGH. Ouvrages en relation avec la matière enseignée, plusieurs jeux de plans

Contenu pédagogique détaillé :

SEQUENCE 1	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	3 h 00
Thème	Connaître et mettre à jour les documents administratifs	
Contenu	Les obligations en matière d'affichage Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13) Suivi et planification des contrôles réglementaires Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Arrêté du 4/11/1993 relatif à l'affichage des panneaux et signaux de sécurité	
Application	-élaboration de consignes -rédaction d'un plan de prévention	1 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service de sécurité incendie	

SEQUENCE 2	COMMISSIONS DE SECURITE	3 h 00
Thème	Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité	
Contenu	Composition des commissions de sécurité Rôle des commissions de sécurité Missions des commissions de sécurité Documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995	
Application	Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)	1 h 00

SEQUENCE 3	REGLEMENTATION	7 h 00
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Règlement de sécurité dans les ERP :	7 h 00

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

	Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	
Matériels et documentations	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; (Chapitre : protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH	

SEQUENCE 4	NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL	2 h 00
Thème	Les Codes Civil et Pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

SEQUENCE 5	FONCTION MAINTENANCE	2 h 00
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : - le contrat de types "prédictifs" - le contrat de types "préventifs" - le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

SEQUENCE 6	ETUDE DE CAS	3 h 00
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Contenu	Rappel de la méthode Lecture de plan	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité Plans	
Application	Rédaction d'une notice technique de sécurité Correction de l'exercice	2 h 00

SEQUENCE 7	L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES	2 h 00
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - les commissions accessibilité - les exigences réglementaires générales - les exigences dimensionnelles et qualitatives - autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - visite, réception par commission d'accessibilité	1H00

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Matériels et documentation recommandés	Réglementation sur l'accessibilité	
Application	Analyse critique et retours d'expérience	1H00

SEQUENCE 8	ANALYSE DES RISQUES	5 h 00
Thème	Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens); Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel); Le plan de prévention (rappel); Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel);	3 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
Application	- Etude d'un cas pratique	2 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

SEQUENCE 9	MOYENS DE SECOURS	2 h 00
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un S.S.I	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	

SEQUENCE 10	ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE	6 h 00
Thème	Gestion du personnel et des moyens du service	
Contenu	Organisation du service - service intégré, externalisé, mixte - notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires - notions de délit de marchandage Recrutement : élaboration d'une fiche de poste - le profil professionnel - les qualités humaines nécessaires - le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises Missions - conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté - conformément à l'article GH 62	4 h 00
	Equipements - les moyens de communication les horodateurs - les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI) - le matériel informatique - la tenue vestimentaire - le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes etc.... Organiser les rondes - la ronde d'ouverture et de fermeture - les rondes à horaires fixes, aléatoires - les rondes horodatées et à itinéraire programmé Documents du service	

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

	<ul style="list-style-type: none"> - le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité - les documents de fonctionnement : - les tableaux et plannings - la main courante - le recueil des procédures, des consignes 	
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Logiciels adaptés	
Application	Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité	2 h 00

Référent pédagogique :

- Monsieur YOMTOB Grégory

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A